



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



Plage des Quatre Vaux - Raid de l'Arguenon

www.saintcastleguildo.com

N°
35

septembre 2011



L'Histoire de Saint-Cast Le Guildo

UN POINT D'HISTOIRE : RETOUR SUR LE 3 AOÛT 1944

Dès le début de son mandat, le Maire a souhaité donner à chaque commémoration officielle un relief particulier, en ajoutant aux textes officiels, quelques échos ou illustrations choisis pour mettre en perspective l'événement célébré.

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILD
TÉL : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h-12 h
et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.

SOMMAIRE

Histoire de Saint-Cast Le Guildo	p 2
Recensement de la population	p 3
Les infos municipales	p 4
Programme des travaux	p 6
À propos de la taxe foncière	p 8
Infos Office de tourisme	p 9
État civil	p 10
Communiqué de la Com Com	p 11
Permis de construire	p 12
Infos pratiques	p 13
Actualité associations	p 14
Événements, annonces	p 16

DIRECTEUR DE
LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine
FOUCAULT-COULIBALY,
M^{me} Marie-Noëlle BRIENT,
M^{me} Agnès DURAND,
M^{me} Annie LEBLANC

CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17

Photo de couverture :
Prise de vue fournie
par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005

Ainsi à l'occasion de la Libération de Saint-Cast, le 3 AOÛT 1944, ont été lus quelques extraits de réunions du Comité Local de Saint-Cast, nouvelle autorité légale. Vous trouverez ci-contre le compte rendu de la réunion du 5 août 1944, tel qu'il figure dans les registres officiels de la Mairie.

Jean-François
GIRARD
Adjoint au
Maire

FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

Comité local de Saint-Cast

L'an mil neuf cent quarante-quatre, le samedi 5 août à 18 heures, le Comité Local de SAINT-CAST s'est réuni à la Mairie de SAINT-CAST.

Étaient présents :

Mrs MACE Mathurin, BERROCHE Michel et PARIS Fernand.
Président et Vice Présidents : Mrs DEPAYS, HUET, LAURIER, FROS-TIN, membres.

Le Comité :

- décide de demander à la Secrétaire de la KOMMANDANTUR le nom de l'Officier commandant le détachement d'occupation qui a quitté Saint-Cast le 3 au soir et qui a fait bombarder la ville sans motif.
- décide d'inviter les cultivateurs qui ont des bêtes à fournir au ravitaillement, de s'inscrire à la Mairie. Au cas où les inscriptions ne seraient pas suffisantes, il serait nécessaire de reprendre les réquisitions.
- indigné de la conduite des individus qui pénètrent dans les locaux abandonnés par les Allemands demande à la population de rester calme et digne. Toute tentative de pillage sera réprimée sévèrement.
- décide de remplacer le boulanger, arrêté par les FFI par un ouvrier boulanger de MATIGNON.
- décide que les prisonniers allemands seront traités convenablement et qu'ils seront employés aux travaux de déblaiement des routes.
- invite les personnes qui ont subi des dégâts du fait du bombardement du 3 août à se faire inscrire en Mairie.



COMMUNIQUÉ

RECENSEMENT DE LA POPULATION : recrutement de 8 personnes

La commune de Saint-Cast-le-Guildo a été recensée en 2007. Cette opération ayant lieu tous les cinq ans, notre commune sera donc à nouveau recensée du 19 janvier au 18 février 2012.

C'est pourquoi la mairie recrute 8 personnes dont 1 coordonnateur communal et 7 agents recenseurs dont les missions et les qualités requises sont les suivantes :

LE COORDONNATEUR COMMUNAL

Le coordonnateur communal est responsable de l'ensemble de la collecte. Pour ce faire, il est chargé de contrôler le travail des agents recenseurs, l'application des consignes précisées par l'INSEE, le respect des délais impartis et du calendrier, l'objectif principal étant que toute la population soit recensée. La mission du coordonnateur est d'une durée

de 3 mois : 15 jours en novembre (participation à une journée de formation, rencontre avec le superviseur de l'Insee afin de faire le point sur la préparation du recensement, découpage de la commune, constitution des dossiers pour chaque agent recenseur, installation des outils informatiques, organisation logistique de la collecte, etc.) puis à plein-

temps du 2 janvier au 29 février 2012 (contrôle des tournées de reconnaissance effectuées par les agents recenseurs à l'issue de leur formation, contrôle et suivi en continu de la collecte, vérification de l'exhaustivité des résultats et bouclage de la collecte).

Profil : Être rigoureux et organisé, avoir des qualités d'animation d'équipe et être apte



à utiliser des outils informatiques mis à disposition de la mairie pour effectuer le suivi du recensement.

LES AGENTS RECENSEURS

Les agents recenseurs sont les personnes qui se rendent sur le terrain. Ce sont eux qui sont chargés de déposer puis de récupérer les questionnaires chez tous

les habitants de la commune. Chacun sera responsable de la collecte des documents sur une portion du territoire communal appelée district, la consigne générale étant de confier à chacun d'eux une moyenne de 250 logements correspondant à environ 500 personnes. Néanmoins, la commune se caractérisant par un fort taux de rési-

dences secondaires, le nombre de logements confiés à chaque agent recenseur variera entre 300 et 1000 pour un nombre d'habitants qui sera compris entre 400 et 550. La mission des agents recenseurs débutera le jour de leur formation (soit entre le

3 et le 6 janvier 2012) et se terminera fin février 2012. Profil : Avoir de bonnes qualités relationnelles est essentiel car l'agent recenseur est en relation directe avec les habitants, être organisé car le recensement s'effectue strictement en 4 semaines, aucun habitant ne devant être oublié et enfin, être disponible en fin d'après-midi ou début de

soirée puisque certains habitants ne sont joignables qu'à certaines tranches horaires.

LES DERNIERS RÉSULTATS 2008

À titre d'information, les derniers résultats sont les suivants : Au 1^{er} janvier 2008 (diffusée le 1^{er} janvier 2011), la population municipale de Saint-Cast-le-Guildo, c'est-à-dire l'ensemble des personnes résidant sur la commune, était de 3487 habitants. Le nombre de logements était de 5201 dont 1702 résidences principales, 335 résidences secondaires, le reste étant des logements vacants.

À QUI S'ADRESSER ?

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Pascale Octave Rolland, Directrice Générale des Services ou Nicole Bourget, Directrice des Ressources Humaines. Les candidatures sont à transmettre par courrier (lettre de motivation et curriculum vitae) à la mairie avant le 30 septembre 2011.

Armelle KERROMES
Adjointe au Maire



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011

1-DISPOSITIF « TI PASS » - OCTROI SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS CONCERNÉES

Madame Armelle KERROMES, rappelle au Conseil Municipal que le dispositif « TI PASS » a été reconduit pour l'année scolaire 2010/2011.

Des conventions ont été signées entre la Commune, le Conseil Général et certaines associations communales : L'Etoile Sportive de St-Cast le Guildo, l'Association sportive du Golf, le Tennis-Club, le Club de Natation, l'Atelier des Arts Plastiques et le Centre Nautique pour un montant total de 660 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable.

2-TARIFS : Le principe retenu par la Commission des Finances a été d'augmenter de 2 % les tarifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR 17 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS (M^{me} ALLORY, M. COJEAN, M. LORRE + POUVOIR M^{me} ISERN, M. MENARD, M. MONTFORT, M^{me} TILLON) FIXE les nouveaux tarifs à compter de la rentrée scolaire 2012 (consulter le site internet)

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ, FIXE LES TARIFS SUIVANTS A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2012 A PROPOS DE LA TAXE DE SÉJOUR, DES TARIFS PORTUAIRES, DES TARIFS DES REPAS FACTURES PAR LA CUISINE CENTRALE A L'EHPAD ET DES TARIFS DES ÉQUIPEMENTS TENNISISTIQUES DE LA GARDE

3-DENOMINATION DE VOIES RUE DU LONG PRÉ ET RUE DES LISTRES :

Après avis des référents de quartiers et du "Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal", Madame Catherine FOUCAULT-COULIBALY, propose au Conseil Municipal de baptiser :

- la voie desservant le lotissement de la « Croix-aux-Merles » : Rue du Long Pré

- la voie desservant le lotissement de la « Croix Chauvel » : Rue des Listres

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable à ces dénominations de voies

Pour information : Les noms proposés pour ces deux voies correspondent aux noms des parcelles de ces lieux sur le cadastre napoléonien.

4-DENOMINATION D'UNE ALLEE DONNANT SUR LA RUE DE LA BASSIERE: ALLEE SAINT-PERN

Après avis du "Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal", Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de baptiser la voie donnant sur la rue de la Bassière

« allée Saint-Pern ».

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable à la nouvelle dénomination de cette voie.

Pour information : Lors de la Bataille de Saint-Cast en 1758, sous les ordres du Duc D'Aiguillon, Saint-Pern commandait le régiment de Penthievre, il avait en charge les troupes de réserve qui combattirent et eurent tués et blessés, situées un peu en dessous de l'endroit à nommer dans les environs du Moulin d'Anne.

Pour la petite histoire, SAINT-PERN a relaté plus tard un fait étonnant de la bataille, à savoir une fraternisation de combattants Bas-Bretons (Paimpol et St Pol de Léon) et de Gallois entonnant un air celtique connu des deux "ennemis"! Cet épisode a également été rapporté par Joseph de Calan, parent d'un officier à Théodore Hersart de la Villemarqué sous la forme d'une chanson bretonne :

EMGANN SANT-KAST reprise dans son célèbre ouvrage BARZAZ BREIZ...

5- SDE

a) EXTENSION DE RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BASSIERE

Monsieur Gérard VILT informe l'Assemblée que le Syndicat Départemental d'Électricité a procédé à l'étude de l'extension de l'éclairage de la rue de la Bassière et propose la fourniture et la pose de deux candélabres. Le coût des travaux est estimé à 2 100 € TTC. La Commune versera une participation de 50 % au Syndicat Départemental d'Électricité, soit 1 050 € TTC. LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE

b) BORNES PRISES DE COURANT – PLACE ANATOLE LE BRAZ

Monsieur Gérard VILT rappelle à l'Assemblée la vétusté du point de livraison électrique place Anatole le Braz. Le S.D.E propose la pose d'une borne avec prises de courant. Le coût des travaux est estimé à 7 500 € TTC. La Commune versera une participation de 50 % au Syndicat Départemental d'Électricité, soit 3 750 € TTC. LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE

c) RÉNOVATION DU RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC : Rue de la Petite Suisse, Rue des Fontenelles, Av. de Pen Guen
Monsieur Gérard VILT, informe l'Assemblée que le Syndicat Départemental d'Électricité a procédé à l'étude de la rénovation de 3 foyers rue de la Petite Suisse, rue des Fontenelles et Avenue de Pen Guen.

Le coût des travaux est estimé à 1 900 € TTC. La Commune versera une participation de 50 % au Syndicat Départemental d'Électricité, soit 950 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

6 - ASSAINISSEMENT – EAUX USÉES – 29^e TRANCHE – VALIDATION AVANT-PROJET

Monsieur Gérard VILT fait prendre connaissance à l'Assemblée du dossier d'inscription établi par le bureau d'étude SAFEGE, maître d'œuvre, dans le cadre du programme 2011 pour la réalisation d'une 29^e tranche de réseau d'assainissement « eaux usées » décomposée comme suit :

- Secteur 1 : Impasse du Baromètre
- Secteur 2 : Impasse des Rochers
- Secteur 3 : Yacht-Club
- Secteur 4 : Lotissement « Bel Air »

L'évaluation des dépenses totales à engager s'élève à un montant de 213459 € HT. LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE le dossier programme 2011.

7-RACCORDEMENT ADMINISTRATIF DES 27^e ET 28^e TRANCHES D'ASSAINISSEMENT: RUE DU TERTRES-PIES – HAMEAU DE ST-ENIGUET – ALLEE DE LA POSTE

Monsieur VILT rappelle à l'Assemblée les différents travaux réalisés dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement au titre des 27 et 28^e tranches, et propose le raccordement administratif à compter du 1^{er} août 2011 des rues ou sections ci-dessus nommées.

Les propriétaires disposent de deux ans pour procéder au raccordement physique de leur résidence.

La date du raccordement administratif constitue le point de départ pour la perception des surtaxes communales et des redevances de l'exploitant, qu'il s'agisse de la part fixe ou de la part variable. La date limite du raccordement physique pour les riverains nouvellement desservis par le réseau est fixée au 1^{er} août 2013. LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

8 - RÉVISION DU PRIX DE VENTE D'UN BIEN COMMUNAL CADASTRE SECTION 159 B N° 1252 – 2 BD DE L'ARGUENON (ANCIENNE POSTE DU GUILD)

Madame Marie-Madeleine MICHEL rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2009 revoyant à la baisse le prix de vente du bien communal cadastré Section 159 B n° 1252 – 2 Bd de l'Arguenon (ancienne Poste du Guildo); à savoir 150000 € au lieu de 200000 € avec une marge de négociation de 10 % ;

Aucun acquéreur ne s'étant manifesté et considérant que la valeur de ce bien semble toujours surévaluée, une nouvelle estimation du Service des Domaines a été sollicitée. La valeur vénale actuelle de ce bâtiment déterminée par le Service des Domaines le 22 juin 2011 est évaluée à la somme à 130000 € avec une marge de négociation de 10 %. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à négocier la vente.

9 - AUTORISATION SIGNATURE AVENANT N° 5 AU CAHIER DES CHARGES DE LA CONCESSION ACCORDÉE A LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILD PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 14 MAI 1971 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'EXPLOITATION DES OUVRAGES, TERRE-PLEINS ET OUTILLAGES DE PLAISANCE DANS LES PORTS DE SAINT-CAST ET DU GUILD (RIVE GAUCHE)

Monsieur Yves HERVÉ demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 5 au cahier des charges de la concession accordée à la Commune de Saint-Cast le Guildo (rive gauche). LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer l'Avenant.

10 - AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC M. CARON JIMMY POUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE RELATIF A UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS SUR LA GRANDE PLAGE DE PISCINE « WATER BALL » DU 01.07.2011 AU 01.09.2011

Monsieur Yves HERVÉ informe le Conseil Municipal qu'il convient d'autoriser le Maire à signer une convention avec Monsieur CARON Jimmy, gérant de la piscine « Water Ball », l'autorisant à brancher sa structure au compteur électrique communal Bd de la Mer pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 1^{er} septembre 2011. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer la convention

11 - AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE RÉGLEMENTATION AYANT POUR OBJET LA GESTION D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA VOIE COMMUNALE RELIANT LA RUE DU VAL A LA ZONE CONCHYLICOLE DE NOTRE-DAME DU GUILD

Monsieur Yves HERVÉ informe le Conseil Municipal qu'il convient d'autoriser le Maire à signer une convention de réglementation ayant pour objet la gestion d'ouverture et de fermeture de la voie communale reliant la Rue du Val à la zone conchylicole de Notre-Dame du Guildo. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer cette convention

12 - PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS – EXERCICE 2010

Monsieur Yves HERVÉ présente au Conseil Municipal les rapports annuels suivants :

- a) SOCIÉTÉ KW TENNIS
- b) CAMPINGS « VERT/BLEU »

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Monsieur Gérard VILT, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'Eau pour l'exercice 2010.

- c) SERVICE D'EAU

----->



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2011)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

d) SERVICE D'ASSAINISSEMENT
e) SPANC
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

13 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT POUR PROROGER LA PROMESSE DE VENTE DE TERRAINS A LA SNC SAINT-CAST LE GUILDLO LOISIRS

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 1 en date du 9 novembre 2009 autorisant :

- la vente à « la Société Pierre & Vacances Développement S.A. » des parcelles cadastrées section AL n° 172, n° 173p et délaissés voisins pour une superficie totale de 11,900 m² en vue de la réalisation d'une résidence de tourisme
 - la signature d'une promesse de vente unilatérale sous différentes conditions suspensives, et notamment de l'obtention des autorisations administratives définitives, permettant la réalisation de la Résidence de Tourisme projetée.
- Considérant que la promesse de vente a été consentie pour une durée expirant le 31 juillet 2011, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un avenant prolongeant la promesse de vente d'une durée d'un an ; soit jusqu'au 31 juillet 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la promesse de vente. Les frais notariés de cet avenant seront supportés par la « SNC SAINT-CAST LE GUILDLO LOISIRS »

14 - AUTORISATION SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON :

- a) POUR LA LIVRAISON DE REPAS A LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL
Madame Marie-Madeleine MICHEL informe le Conseil

Municipal qu'il convient d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Matignon pour la livraison de repas à la Structure Multi-Accueil. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer cette convention

- b) POUR LA LIVRAISON DE REPAS A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH). LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer cette convention

15 - CONTENTIEUX AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE – REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR LA SCI LOCASTI

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que la SCI LOCASTI a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Rennes à l'encontre de l'arrêté en date du 23 décembre 2010 délivré à la SCI LOCASTI, opposant un sursis à statuer à la demande du permis de construire n° 02228210C0031. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à ester en justice et CONFIE la défense des intérêts de la Commune au Cabinet COUDRAY de Rennes.

16 - VENTE DE LOTS DE LA RESIDENCE « BEL AIR »

Monsieur Francis HEBANT informe le Conseil Municipal que la commission d'attribution des lots de la Résidence « Bel Air » s'est réunie le 5 juillet 2011 et qu'elle a décidé, au vu des critères fixés par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2010, de vendre les lots 4, 5 et 6.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE ces cessions et CONFIE la rédaction de la promesse de vente et de l'acte notarié à Maître BLANCHARD, Notaire à Fréhel.

Les frais notariés seront supportés par les acquéreurs
NB: L'attributaire du lot 5 s'est depuis désisté de sa demande. Deux lots restent donc disponibles à la vente.



LES TRAVAUX SUR SAINT-CAST LE GUILDLO

PROGRAMME DES TRAVAUX

MOIS DE SEPTEMBRE

- Entretien des chemins
- Arrosage

- Fermeture de la Station (enlèvement portes cabines, bouées, panneaux plage)
- Fermeture marché nocturne

- turne jeudi soir (barrières)
- Hivernage matériel festivités + Zodiac
- Pluvial (nettoyage des

- regards, grilles et réseaux)
- Creuser douves Bois Bras
- Maçonnerie (rues Croix Bienvenue et des Carouges)



Informations Municipales

À PROPOS DE LA RUE DU PORT...

Comme chacun le sait, la rue du Port est fermée à la circulation depuis plus d'un an. Cette situation amène de nombreux désagréments, notamment dans l'accessibilité au Port. Cet état de fait est dû à des éboulements provenant de la falaise. Terrain privé jusqu'en limite de voie, elle-même voie départementale soumise à l'autorité du Conseil général. Tout ceci pour dire que le Maire n'a aucune possibilité d'action sinon de police et de sécurité. C'est d'ailleurs en vertu de cela que l'arrêté de fermeture de la voie a été signé.

La procédure opposant les diverses parties est toujours en cours. Compte tenu des délais qui s'allongent et du manque d'horizon de la décision judiciaire, j'ai décidé d'aménager un couloir de circulation minimum permettant la descente vers le Port. Cette voie de circulation sera protégée des éboulis éventuels par des blocs de béton. Par ce journal, notamment, je vous tiendrai au courant de la suite réservée à cette affaire.

Jean FERNANDEZ - Maire

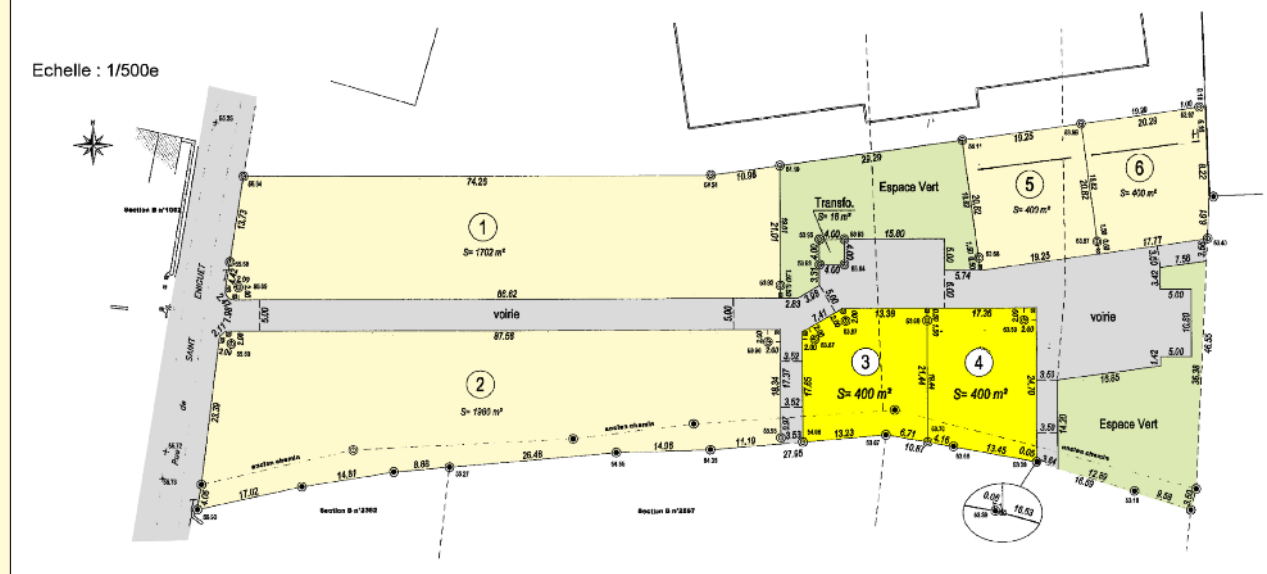
LOTS RÉSIDENCE BEL AIR

Rappel : Il reste 2 lots libres à la vente Résidence Bel Air sur le secteur du Guildo, matérialisés sur le plan ci-dessous (N° 3 et 4)
Renseignements auprès des Agences de la commune.

PLAN DE BORNAGE GÉNÉRAL - Lotissement de " Bel-Air "

Propriété de la Commune de SAINT CAST LE GUILD O

Echelle : 1/500e





Le dossier du mois : l'Imposition de l'habitat

À PROPOS DE LA TAXE FONCIÈRE : NOTION DE VALEUR LOCATIVE

Le 17 Juin 2011, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) s'est réunie. Rappelons que siègent dans cette C.C.I.D, 8 contribuables désignés par l'autorité fiscale pour une période correspondant au mandat municipal (8 suppléants sont également désignés). Cette commission a pour but de fixer les impositions des nouvelles habitations et de tenir compte des rénovations du bâti existant.

Le point principal de ces impositions repose sur la valeur locative. Il paraît intéressant de rappeler le mode de calcul de celle-ci.

L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS BÂTIES

La valeur locative d'un immeuble est à la base de toute imposition. Elle est déterminée par comparaison avec des locaux de référence ou des locaux types figurant sur les procès-verbaux d'évaluation (date de référence: 1970). SAINT-CAST LE GUILD O a deux procès-verbaux :
- SAINT-CAST
- LE GUILD O.

La surface est celle fournie par le contribuable, sous forme d'auto-déclaration. Des contrôles sont faits par le fisc, de manière aléatoire.

PROCÉDURE :

On définit d'abord la catégorie du local allant de 1 (sommptueux) à 8 (ruine) en fonction du caractère architectural du bâtiment, de la qualité de la construction, de la conception générale, et des équipements. Les dépendances sont comptées

en sus. La surface de la partie principale est ainsi pondérée en fonction de la catégorie du local de référence. Une pondération relative au degré d'utilité des dépendances est ensuite appliquée aux éléments secondaires (garage, grenier...). On

obtient de la sorte une surface pondérée brute qui sera corrigée à l'aide d'un correctif d'ensemble (variation de 0,60 à 1,40) prenant en compte l'état d'entretien ainsi que la situation générale et particulière du local. À cette surface, on ajoute

les équivalences superficielles pour les éléments de confort (exemple: une douche correspondant à 4 mètres carré) pour obtenir la surface pondérée totale. Cette surface, multipliée par le tarif au mètre carré du local de référence choisi au

EXEMPLE D'UNE HABITATION DE 129 m²

Catégorie 5, compte-tenu de la surface de 129 m²

Calcul correctif pour la 5^e catégorie, Détermination de la surface pondérée comparative :

. les premiers 20 m² -----> Coef. de 1,45
. les derniers 20 m² -----> Coef. de 0,75
. le solde de 89 m² -----> Coef. de 0,90

Surface pondérée = 124 m²

Surface des éléments secondaires :

• Garage = 39 x 0,5 = 19 m²

Surface pondérée brute =

124 + 19 = 143 m²

Surface pondérée brute = 143 m²

Correctif d'ensemble = 1,30

Surface pondérée nette =

143 x 1,30 = 185 m²

(arrondi au m² inférieur)

Équivalences superficielles pour les éléments de confort déclaré :

. Eau courante = 4 m²
. Electricité = 2 m²

. Baignoire = 5 m² x 1 = 5 m²
. Douche = 4 m² x 1 = 4 m²
. WC = 3 m² x 2 = 6 m²
. Lavabo = 3 m² x 2 = 6 m²

. Tout à l'égout = 3 m²

. Chauffage central = 2 m² par pièce
soit pour 8 pièces = 16 m²

Total équivalences = 46 m²

Surface pondérée totale =

Surface pondérée nette

+ Surface équivalences

= 185 + 46 = 231 m²

Valeur locative 70 =

Surface pondérée totale

x Tarif du local de référence

= 231 x 2,59 = 598

Revenu cadastral =

Valeur locative 70

x Coef. actualisation

x Coef. revalorisation / 2

= 598 x 1,48 x 2.834 / 2 = 1254



Le dossier du mois : l'Imposition de l'habitat (suite)

départ, permet le calcul de la valeur locative 70 à la base des impositions. Puis, cette valeur locative est actualisée (coefficient départemental) et revalorisée

(coefficient annuel national voté dans la loi de finances). Divisée par 2, elle donne le revenu cadastral.

Le principe est globalement identique pour les locaux

professionnels. En revanche la méthode de calcul pour les locaux commerciaux diffère. Il s'agit d'une méthode d'évaluation par comparaison à des locaux type et non

pas d'une méthode tarifaire. Un exemple, plutôt qu'un long discours, explicite tout cela (Voir l'encadré en p 8).

Jean-François GIRARD
Adjoint au Maire



Les INFOS de l'Office de tourisme : www.saintcastleguildo.com

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE : Deux temps forts

WEEK-END DU 18 ET 19 SEPTEMBRE : L'AMÉRICAST CUP ORGANISÉ PAR LE CENTRE NAUTIQUE !

Le Centre Nautique de Saint-Cast organise la 12^e édition de l'Améri'Cast Cup. Il s'agit d'un Match Race International qui se tiendra dans la station le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2011. La navigation se fera en baie de Saint-Cast. Des équipages internationaux seront présents.

3^e RASSEMBLEMENT DES VOITURES ANCIENNES ET SALON DE L'ARTISANAT ET DES SAVOIR-FAIRE

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'Office de Tourisme, le Comité des Fêtes, l'Atelier des Arts Plastiques organisent dimanche 18 septembre : Le 3^e rassemblement des voitures anciennes et le



salon de l'artisanat et des savoir-faire,

Au programme de cette journée :

- 10 h à 18 h vitrine des savoir-faire de l'artisanat d'art. Sculpteurs, vanniers, peintres, brodeurs, tapisseries, tisserands, créateurs de vitraux ou encore luthiers se donneront rendez-vous sur le boulevard de la Mer.
- 12 h à 15 h stationnement des véhicules anciens sur le boulevard de la Mer,

devant la salle d'Armor

- 15 h : départ en cortège des véhicules, circuit dans les rues de la station

Durant ces journées vous aurez également la possibilité de visiter le sémaphore de Saint Cast le Guildo.

SANS OUBLIER :

- Compétition de golf : championnat de Bretagne par équipes Dames : 17 et 18 septembre
- Concours officiel de dres-

sage : 25 sept. au Centre Équestre du Bois Bras

- Sortie Grande Marée : les 1^{er} et 27 septembre, pour en savoir plus sur la conchyliculture. Accompagnés par un guide, vous vous rendrez à pied sur l'estran, à marée basse, pour observer les professionnels récolter les précieux coquillages. Une visite d'entreprise vous sera ensuite proposée, pour connaître la 2^e vie des mollusques avant leur commercialisation, suivie d'une dégustation.

TOUTES LES INFOS

Retrouvez toutes les infos de Saint Cast le Guildo sur : www.saintcastleguildo.fr

Jean-Pierre Valès,
Président,
Maud Puissant, Conseil-
lère en séjour et chargée
de communication



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 2 juillet 2011 : Rémi BERTHELOT**
22 Bis rue de la Bassière
- **Le 2 juillet 2011 : Kelly NOURRY**
30 rue de la Fresnaye – L'Ecrin de la Baie
- **Le 18 août 2011 : Gaspard COSTUAS**
50 rue de la Fresnaye

POUR LE MEILLEUR :

- **Le 24 juin 2011 : Nathalie de TURENNE
et Channarong VAENRUN** - 3 Allée du Clos Grenouillet
- **Le 25 juin 2011 : Agnès CHEVALIER
et Franck LE CALVEZ** - Rue de Villeneuve
- **Le 9 juillet 2011 : Anne-Marie TESSIER
et Christian AGBOBLI** - 12 Rue des Has
- **Le 9 juillet 2011 : Dominique PEAN et Max MICHEL**
2 rue du Moulin Bily
- **Le 9 juillet 2011 : Fabienne DUPUY et Guirec BERGER**
22 rue de la Bassière
- **Le 15 juillet 2011 : Isabelle LEFRAY
et Florent CORNAIRE** - 26 Bd de Penthièvre
- **Le 29 juillet 2011 : Alice NOYALET et Thomas BONNE**
22 Bis Bd de la Côte d'Emeraude
- **Le 30 juillet 2011 : Lucie ALLORY et Julien CORBIN**
1 bis rue des Tiolais
- **Le 30 juillet 2011 : Geneviève MIALON
et Damien BONNARD** - 4 rue du Moulin Bily
- **Le 13 août 2011 : Nina HAHN
et Paul-Edouard BERTIN** - 11 Rue des Peupliers
- **Le 19 août 2011 : Isabelle LEBAS et Alain STUMPF**
15 place du Général de Gaulle
- **Le 27 août 2011 : Caroline LEROLLE
et Benoît BELLUTEAU** - Le Colombier de Galinée
- **Le 27 août 2011 : Barbara POMMERET
et Axel de MONT-MARIN** - 1 rue de la Gare

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 24 juin 2011 :**
Andrée TREGUY veuve RICHARD - 80 ans – 15 rue
du tertre de la Fontaine
- **Le 28 juin 2011 :**
Marcel ROBERT 99 ans 11 Bd de Penthièvre
- **Le 29 juin 2011 :**
Denise MARCHAND veuve THEBAULT
86 ans – EHPAD L'Emeraude
- **Le 4 juillet 2011 :**
Louise HOUÉE veuve LEVAVASSEUR
88 ans – EHPAD L'Emeraude
- **Le 8 juillet 2011 :**
Georges BOSSE - 82 ans – 11 rue du duc d'Aiguillon
- **Le 10 juillet 2011 :**
Jean GUIVARCH - 89 ans – 50 Boulevard de la Mer
- **Le 12 juillet 2011 :**
Monsieur Roger GIRARD - 89 ans Le Pré Mainguy
- **Le 20 juillet 2011 :**
Simone LOISEL épouse FROSTIN
88 ans - EHPAD L'Emeraude
- **Le 26 juillet 2011 :**
Jean VANDAME - 87 ans – 13 bis rue Tourneuf
- **Le 31 juillet 2011 :**
Emile LAMETTE - 81 ans -19 Bd de l'Arguenon
- **Le 31 juillet 2011 :**
Yvette MARE veuve GEORGELIN
81 ans 33 Bd de Penthièvre
- **Le 31 juillet 2011 :**
Marie CHESNAIS veuve ROUILLE
90 ans – Bd de la Côte d'Emeraude
- **Le 3 août 2011 :**
Roger GESBERT - 70 ans – 8 rue de la Hêtraie
- **Le 10 août 2011 :**
Louis ROSSIGNOL - 90 ans - EHPAD L'Emeraude



Communiqué mensuel : SEPTEMBRE 2011



Communauté de Communes
Pays de Matignon

C'EST LA RENTRÉE À L'ATELIER DES PRATIQUES MUSICALES!

Musiques classiques et actuelles, traditionnelles du monde, jazz... Envie de pratiquer la musique? Pour la rentrée, pensez à l'inscription à l'Atelier des pratiques musicales. Les fiches de pré-inscription sont disponibles en téléchargement sur le site Internet:

www.ccpaysdematignon.fr rubrique « culture musicale ».

Permanences pour les inscriptions: lundi 5 sept., 10h-12h et 14h-16h, Communauté de Communes, rue du chemin vert à Matignon.

3^e Forum des Musiques et Réunion d'information le 10 septembre:

Le samedi 10 sept., 10h à 18h, salle des fêtes de Matignon. Réunion d'information à partir de 10h à la salle des fêtes – découverte des instruments – inscription et orientation des élèves. Le forum se fera sur le thème des "musiques traditionnelles": des groupes et artistes sont invités, les professeurs de l'APMI feront des démonstrations d'instruments.

Nouveauté: « bourse aux instruments ». Si vous souhaitez

vendre un instrument ou des partitions lors du forum des musiques, contactez-nous au préalable.

Contact & renseignements complémentaires:

Emmanuelle Pays

02 96 41 26 90 -

musique@ccpaysdematignon.fr

www.ccpaysdematignon.fr

NOUVEAUTÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

L'agenda des festivités du territoire

Un agenda des animations commun aux 9 communes du Pays de Matignon est dorénavant disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes.

Cette nouvelle rubrique est mise à jour régulièrement car elle réunit en temps réel les informations des trois Offices de tourisme du territoire. Ce

nouvel outil très pratique, permet de trouver rapidement et simplement toutes les animations qui se passent à proximité de chez vous.

Votre commune vue du ciel!

Découvrez les images aériennes de votre commune qui ont été tournées pendant l'été 2010, elles sont en ligne sur le site Internet de la Communauté de Communes. Vous pouvez les visualiser dans la rubrique « Les communes ».

CRÉATION DE NOUVELLES HAIES BOCAGÈRES

100 % subventionné, 100 % bon pour l'environnement La Communauté de Communes du Pays de Matignon propose un programme de reconstitution de haies bocagères.

Ce programme permet à tous les propriétaires fonciers de financer la création de nouvelles haies ou de rajeunir des haies existantes, des talus plantés ou des bosquets.

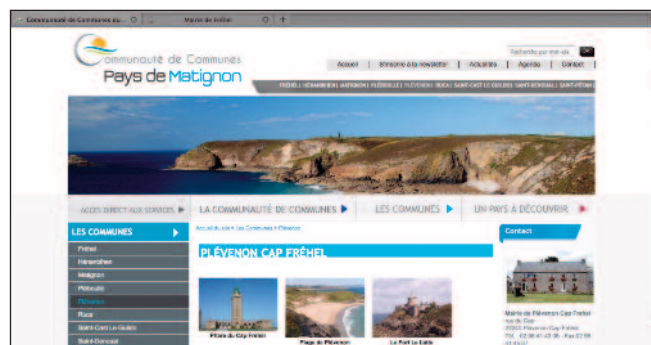
Renseignez-vous vite auprès de la Communauté de Communes afin de connaître les critères d'accessibilité de ce programme. Contact: Alexandra LECONTE au 02 96 41 15 11.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Afin de réduire la quantité de vos déchets il existe des solutions: le tri sélectif, le compostage et les autocollants Stop pub. Pour cela, des conteneurs pour le tri sélectif sont installés un peu partout sur le territoire, vous trouverez à la Communauté de Communes: des guides du tri, des autocollants Stop pub et des composteurs individuels en bois à prix intéressants: (De 11 à 26 € HT – 400 à 1 000 litres).

Informations complémentaires sur:

www.ccpaysdematignon.fr, rubrique « vos déchets », ou en téléphonant au service déchets: 02 96 41 26 89.





PERMIS de CONSTRUIRE

- **PC 11C0011 modificatif accordé le 10/06/2011 à M. et M^{me} SIMON Gaston et M^{me} CAMPION Marie-Hélène** - lot. du Moulin d'Anne, pour remplacement châssis de toit par une lucarne en façade Est et déplacement de la porte-fenêtre en pignon Sud.
- **PC 11C0036 accordé le 10/06/2011 à M. et M^{me} VANNIER Mickaël** - rue du Petit Train, pour la construction d'une maison individuelle.
- **PC 11C0037 accordé le 14/06/2011 à M. et M^{me} MERCIER Philippe** - rue du Petit Train, pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 11C0040 accordé le 20/06/2011 à M^{me} AGEZ Sylvie-Anne** - 27, rue du Moulin Bily, pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 11C0048 accordé le 16/06/2011 à M. LECLERC Jean-François et M^{me} DAGORNE Aurélie** - Ste Brigitte, pour la rénovation d'une habitation et transformation d'un hangar en habitation
- **PC 11C0051 accordé le 16/06/2011 à M^{me} FERTRAY Adeline et M. HUBERT** - 9, rue de la Grohendaïs, pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 11C0053 accordé le 14/06/2011 à M. FRANCOIS Pierre** - 20, rue de la Croix-aux-Merles, pour l'extension d'un garage
- **PPC 11C0056 accordé le 16/06/2011 à M. et M^{me} FOUCAUT Jacques** - 4, allée Louise et Aristide Sicot, pour l'extension d'une maison individuelle
- **DP 11C0105 accordée le 14/06/2011 à M. LAPEYRE Jean** - 11, rue Auguste Léontine, pour une clôture
- **DP 11C0095 accordée le 10/06/2011 à M. FOUCAULT Claude** - 25, rue de la Couverclaie, pour un abri de jardin
- **DP 11C0096 accordée le 15/06/2011 à M^{me} BLANDIN Yvonne** - 5, rue de la Bassière, pour création d'une lucarne rampante et pose de châssis de toit
- **DP 11C0098 accordée le 20/06/2011 à M. BAUDOUARD Gille, la Grohendaïs** - pour la division d'un terrain
- **PC 11C0060 accordé à M. GUITTON Denis et M^{me} DURAND Adeline** - rue de la Croix-aux-Merles, pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 11C0063 accordé à M. GERVAISE Daniel** - 6, rue du Tertre Bel Haut, pour la construction d'un garage
- **DP 11C0071 accordée le 24/06/2011 à M. PROUST Jacky** - 12, rue de la Corbinaïs, pour construction d'un auvent
- **DP 11C0109 accordée le 04/07/2011 à M. DANIEL Jean-Luc** - 12, rue de la Comté, pour la division d'un terrain
- **DP 11C0106 accordée le 30/06/2011 à M. NEVEUX Régis** - 2, allée Nicolas, pour la pose d'un châssis de toit
- **DP 11C0107 accordée le 05/07/2011 à M. LACHAIZE Pierre**, 1, rue Alix, pour le remplacement du portail
- **PC 11C0050 accordé le 05/07/2011 à la SCI KER ISIS**, 21, 23, rue de la Fosserolle, pour extension d'1 mais. indiv.
- **DP 11C0110 accordée le 12/07/2011 à M. POUTEAU Patrick**, 8, allée de l'Ecu, pour l'ouverture de 2 fenêtres
- **DP 11C0111 accordée le 12/07/2011 à M. ROLLAND Guillaume**, 35, bd de la Garde, pour la pose d'un bardage bois et d'un châssis de toit fixe
- **DP 11C0112 accordée le 13/07/2011 à M. LONCKE Roger**, 2, rue du Grand Domaine, pour une clôture et création d'un 2^e accès.
- **PC 11C0064 accordé le 22/07/2011 à M. FROSTIN Yann**, 27, rue Chateaubriand, pour la construct. d'1 mais. indiv.
- **DP 11C0116 accordée le 20/07/2011 à M. et M^{me} BOUTELLE Serge**, 8, rue du Kermiton, pour une clôture
- **DP 11C0117 accordée le 02/08/2011 à la SCCV SOPPIM BRETAGNE** rue du Tertre Rimbours, pour modification des ouvertures et réfection de la toiture
- **DP 11C0119 accordée le 20/07/2011 à M^{me} VANDAME Magali**, rue de la Hêtraie, pour une clôture
- **PDP 11C0120 accordée le 21/07/2011 à M. FOREAU Patrick**, 15, rue les Landes de la Brousse, pour 1 clôture
- **DP 11C0121 accordée le 02/08/2011 à M. KARCHER Didier** 15 bis, rue du Commandant Charcot, pour une clôture, pose d'un portail et portillon.
- **DP 11C0123 accordée le 20/07/2011 à M. BARROUX Jean**, 2, rue Antoine Morin, pour une clôture
- **DP 11C0125 accordée le 02/08/2011 à M. MACE René** 16, rue du Chêne Vert, pour la pose d'un châssis de toit
- **DP 11C0126 accordée le 02/08/2011 à M. PRADALIE Jean-Michel** 11, boulevard de la mer, pour le remplacement des portes et fenêtres à l'identique
- **DP 11C0129 accordée le 02/08/2011 à M^{me} DEMARQUAY Isabelle** 10, rue Fontenay le Comte, pour création d'une lucarne, pose de 3 châssis de toit, remplacement des menuiseries et modification des ouvertures
- **DP 11C0130 accordée le 02/08/2011 à M. ARRICASTRES Alain**, 33, rue Chateaubriand, pour une clôture
- **PC 11C0057 accordé le 08/08/2011 à M^{me} BOLLI Brigitte** 39, rue des Nouettes pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 11C0073 accordée le 11/08/2011 à M. et M^{me} HAMON Rémi et Chantal** 28 rue de la Ville Norme, pour la rénovation et extension d'une maison existante.



INFOS PRATIQUES

MÉDAILLES D'HONNEUR



MÉDAILLES COMMUNALES

Lors de la cérémonie du 14 juillet, le Maire a remis la médaille d'honneur d'Argent (20 ans) à trois Agents de la commune affectés aux services techniques, à savoir :

- Monsieur Gilles BLANCHET
- Monsieur Raphaël DURAND
- Monsieur Didier FRANÇOIS

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Monsieur Gilles VALLOIS, Cadre de banque (Crédit du Nord à PARIS) a reçu quant à lui la Médaille d'honneur du travail (GRAND OR).

MÉDAILLE SPORT

Le Comité Régional d'Équitation de Bretagne nous informe que Mademoiselle Justine QUINTIN s'est distinguée en remportant, lors des Championnats de France de CSO (Critérium Amateur 1 au Mans), la médaille de BRONZE.

La Municipalité présente ses plus vives félicitations aux récipiendaires.

ASSOCIATION CAP LOISIRS FREHEL

L'Association "Cap Loisirs" de Fréhel organise sa journée d'information et expose ses Loisirs Créatifs le samedi 17 septembre de 10h à 18h à la salle de la Grande Abbaye de Fréhel. Activités proposées cette année : Cartonnage, Patchwork, Broderie Handanger et traditionnelles, mosaïque et meubles en carton.

Contact : M^{me} MILLAN 02 96 41 54 36

« Un peu de CIVISME et de RESPECT... »

Square Tertre Rimboung :

Lors des promenades au square rue du Tertre Rimboung, plusieurs personnes se sont plaintes en Mairie des déjections canines. Merci aux propriétaires des animaux de bien vouloir enlever ou éviter que cela continue.

Cimetières :

Merci de respecter les tombes dans les Cimetières de Notre Dame du Guildo et de Saint-Cast. Certains se permettent de passer des produits de type désherbant sur les plantes. Depuis 2 ans, la Mairie est alertée sur ces faits. Si cela perdure, une plainte sera déposée auprès de la Gendarmerie.

Catherine COULIBALY - Adjoint au Maire

ENQUÊTE sur les personnes souffrant de troubles de l'audition

Dans le cadre d'une convention avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) lance une enquête destinée à recueillir les données sur la santé des personnes sourdes, malentendantes et ayant des troubles de l'audition de 15 ans et plus.

L'objectif du Baromètre Santé Sourds et Malentendants est de mesurer des indicateurs clés sur les opinions, perceptions et attitudes en matière de santé de ces personnes et de les comparer à ceux de la population générale. L'institut prend comme base de travail le Baromètre santé, étude menée tous les 5 ans par l'Inpes sur une multitude de sujets liés à la santé. Une fois analysées, les données recueillies au cours de l'enquête permettront d'élaborer des recommandations et de mettre en place des actions concrètes pour améliorer la santé des personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition.

Afin d'être accessibles au plus grand nombre, l'enquête et son questionnaire sont ligne de juin à novembre 2011, à l'adresse : www.bssm.inpes.fr. Les questions sont également disponibles en langue des signes.

Marie Noëlle BRIENT - Adjoint au Maire



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



RENTREE TENNIS CLUB DE SAINT CAST

La rentrée du tennis de St-Cast se fera le lundi 3 octobre 2011

Les inscriptions si elles n'ont pas été faites lors du forum des associations le dim. 4 sept. pourront l'être le mer. 7 et sam. 10 sept. au club. Le club sera ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h. Nous proposons 1 à 2 h de cours par semaine sur 30 séances pour les jeunes et les adultes.

Contact: pierre-yves.chevet@orange.fr et par téléphone au 02.96.41.94.28.

ASSOCIATION POINT VIRGULE ÉMERAUDE

L'aide aux devoirs reprendra le jeudi 15 sept. pour les élèves du CP au CM2 sur les 2 sites de Saint-Cast (salle Penthievre) et du Guildo (garderie municipale).

Des bulletins d'inscription seront distribués dans les écoles à la rentrée et ont été disponibles au forum des associations où PVE était présente.

Nous envisageons la mise en place d'une aide aux devoirs pour les 6^e en fon-

tion du nombre d'enfants intéressés.

Nous vous donnons également rendez-vous le sam. 26 nov. pour la 2^e édition du Grand

Quiz, en partenariat avec le Comité des fêtes et les deux bibliothèques.

M. BAYLE Roger – Président de PVE

COUNTRY "PHARE WESTERN" DE FRÉHEL

Reprise des cours le jeu. 15 sept. à la salle des fêtes de FREHEL.

- à 19 h précises pour les débutants (2 cours gratuits). se présenter à 18h30.

- à 20h30 précises pour les avancés.

Madame MILLAN

AMICALE SPORTIVE

Bientôt terminées, les vacances d'été! Les enfants vont retrouver leur établissement scolaire et les seniors leurs clubs de loisirs.

En ce qui concerne l'Amicale Sportive (club de Gymnastique), les cours reprendront:

- Lun. 12 sept., salle Pierres Sonnantes : 19h 45m
- Mar. 13 sept., Salle Bec Rond à 14h
- Ven. 16 sept., Salle A. Lebreton à 11h

Les cours de relaxation, initiation au yoga, commenceront le mar.13 sept., de 15h15 à 16h15, Salle Bec Rond. Inscriptions sur place, 20 mn avant le début des cours.

Tarifs inchangés pour l'année 2011-2012, à savoir:

- **Gym** : 1 séance/semaine pour 1 saison = 70 €
2 séances/semaine pour 1 saison = 120 €
- **Yoga** : 1 séance/semaine pour 1 saison = 60 €
- **Gym + Yoga** : 1 séance par semaine pour 1 saison = 90 €

Se munir d'un certificat médical.

Pour tout renseignement, contacter M^{me} BRIAND

Tél.: 02 96 41 93 50

RAID DE LA BAIE DE L'ARGUENON 8^e ÉDITION LE 20 AOÛT 2011

La plage des 4 Vaux a accueilli la 8^e édition du Raid de la Baie de l'Arguenon le 20 août dernier.

Les 90 concurrents ont pris le départ en matinée sous un soleil radieux réchauffant la marée montante. Le peloton coloré a emprunté un magnifique parcours dessiné le long de la côte



entre le Port du Guildo et la plage de Pen-Guen.

Course à pied et kayak furent au menu des courageux binômes de sportifs sous une grosse chaleur. Le rythme de la course fut soutenu et entretenu pratiquement de bout en bout par le team « Breizh Punisher's » de Gildas Le Bris et Olivier Le Gall en 1h56, vainqueurs du Raid. Arrivent en 2^e position l'équipe « Plancoët Émeraude Aventure » de Sylvain Aribard et Franck Gilbert. La « Team BERCI » des frères Rudy et Jordan Stourm (catégorie moins de 26 ans) complète le podium.

La 1^{re} équipe mixte « Team Surf Kfé St K » composée de Sandra Gouault et Laurent Fossé, réalise une excellente performance en prenant la 5^e place du classement général en 2h07. Suivent Solenne Zundel et Frédéric Cantin pour la « Team OPEL Côtes d'Armor » puis Marie-Françoise Daniou et Benoit Le Masson, les « Gwenn Ha Du Pluned », habitués des podiums.

Les 1^{res} féminines sont « Les filles » de Servane Hémon et Aude Gauden qui finissent souriantes après 2h51 d'effort.

À noter la belle 12^e place des 1^{ers} locaux, « Les copains d'abord » de Marcel Hamon et Bernard Binet, qui comptent parmi les fidèles sur nos épreuves.

Nous tenons à remercier les partenaires privés et associatifs sans qui rien ne



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

serait possible. Un grand merci donc à tous les bénévoles plus qu'appréciés des Pierres Sonnantes, de la FNACA, des cyclos de la Presqu'île Castine, de l'APSC, ainsi que la SNSM et la CFS22 de Dinan qui assurent la sécurité des sportifs. Sans oublier la municipalité et ses services techniques efficaces, l'office de Tourisme, le Conseil Général qui fournit les kayaks, les particuliers, la famille et les amis.

L'association AnimaGH.

Site: animagh.free.fr

Email: animagh@free.fr

CENTRE NAUTIQUE

Le 22 juillet 2011 le Centre Nautique de St Cast a fêté ses champions en présence de M. Le Maire. Un beau Palmarès:

- Un titre de Vice champion de France en Match Race (Tual LEGUILLERM, Gwenaël HERROUET, Nicolas GORON et Vincent BIARNES)
- Un titre de Vice champion de France en Monotype J80 (Maxime ROUSSEAU X, Matthieu LEGRAND, Benjamin LE SCORNET, Alexis AVELINE, Julie RICHEUX)
- Un titre de Champion de France Espoir en Open 5,70 (Clément COMMAGNAC, Henri LECHARTIER, Morgan LEROUX)



Le Centre Nautique est ouvert à l'année et propose des activités sportives ou de loisirs.

Au choix: planche à voile, habitable, catamaran ou dériveur.

Le club continue dès septembre les mercredis et samedis après-midi en catamaran, planche à voile et dériveur, et pour l'habitable les vendredis après-midi, samedis et dimanches.

Pour tout renseignement, nous contacter au : 02 96 41 86 42 ou par mail: contact@centre-nautique-saint-cast.fr

Calendrier des prochaines manifestations:

- Les 17 et 18 sept. 2011: L'Ameri-Cast-Cup Match Race International
 - Du 10 au 13 nov. 2011: Le National J80
- Venez nombreux assister aux Régates à terre ou sur l'eau.

www.centre-nautique-saint-cast.fr
contact@centre-nautique-saint-cast.fr

Hors saison: Port de Saint-Cast le Guildo au 0296418642

En saison: Point Passion Plage, Grande Plage au 02 96 41 71 71

REMERCIEMENTS COLLECTE DE SANG

Merci à tous les donateurs de Saint Cast le Guildo

Au nom des malades transfusés, le site de Rennes de l'Établissement Français du Sang Bretagne et l'Association pour le Don de Sang Bénévole remercient les personnes qui se sont présentées à la collecte de ST CAST LE GUILD O aux deux journées des mois de juillet et août 2011.

Grâce à leur geste solidaire, beaucoup de personnes ont pu être accueillies. Les prélèvements sont analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soin bretons. Chaque jour,

550 dons de sang sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire les besoins des malades.

Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donateurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable le 02 99 54 42 22.

Infos dons et collectes:

www.dondusang.net ou bretagne@efs.sante.fr

Site de Rennes:

Service Prélèvements

Contact: Annie Bernard -

Tel: 02.99.54.42.22

Annie.bernard@efs.sante.fr

LES VIRADES DE L'ESPOIR: VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Le dimanche 25 septembre 2011, venez participer aux Virades de l'espoir.

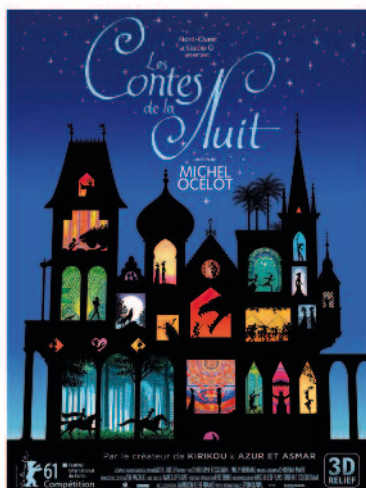
Les VIRADES DE L'ESPOIR sont des journées nationales qui permettent de récolter des fonds au profit de « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE » qui lutte au quotidien pour les malades. Manifestations de loisirs et de solidarité, les Virades constituent pour l'association la principale source de collecte de fonds pour mener à bien ses missions et faire reculer la maladie. Erquy organisera, sur le Port, sa 4^e édition de la Virade de l'Espoir d'Erquy. **www.vaincrelamuco.org**



Évènements

Cinéma "JEUNES"

« LES CONTES DE LA NUIT »



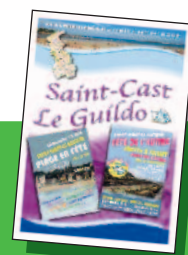
Film réalisé par Michel OCELOT

Tous les soirs, une fille, un garçon et un vieux technicien se retrouvent dans un petit cinéma qui semble abandonné, mais rempli de merveilles. Les trois amis inventent, se documentent, dessinent, se déguisent. Et ils jouent toutes les histoires dont ils ont envie lors d'une nuit magique où tout est possible...

**Samedi 24 septembre 2011
à 14 H 30**

(entrée gratuite pour les jeunes âgés de 3 à 18 ans : retirer son invitation à la mairie jusqu'au samedi 24 septembre - 11 h 30)

La séance est payante pour les adultes accompagnants



**Date limite d'envoi
des articles pour le
journal municipal
d'Octobre :**

**LUN. 12 SEPT.
2011**

**à l'adresse
suivante :**

**mairie@
saintcastleguildo.fr**

LOCATIONS SAISONNIÈRES TAXE DE SÉJOUR

En référence à la délibération du 15 juin 2010, nous vous rappelons que la taxe de séjour est perçue à l'année.

La période estivale s'achevant, nous vous invitons à reverser à la Mairie, le produit de votre taxe de séjour encaissé sur la saison avant le 30 septembre.

Pour mémoire, le prochain versement étant le 30 novembre, les locations postérieures à cette date seront versées fin 2011 début 2012.

LOGO FESTIVAL "UN AIR DE JAZZ"



Le logo du festival « Un Air de Jazz » a été réalisé en collaboration entre l'Atelier des Arts Plastiques et les organisateurs du festival. Toutes nos félicitations aux Artistes.

Jean FERNANDEZ